



La FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés) de Terrasson vient de tenir son assemblée générale, dimanche 14 février 2016. Après un bonjour aux personnes officielles présentes, comme Régine Anglard conseillère départementale, une pensée est adressée aux adhérents disparus l'an passé : André Salvette adhérent depuis 1965, René Sage adhérent depuis 1982, Gilbert Ranoux depuis 1986, Gérard Lacroix depuis 2006. Une minute de silence est observée. Les permanences ont lieu le 2e mardi du mois, de 10h30 à 12h, place Delbos, à la maison du temps Libre. C'est souvent l'occasion pour les membres de renouveler leur carte d'invalidité ou de stationnement.

"L'association a parfois du mal à fonctionner à cause d'un manque de bénévoles" souligne le président Roger Gouzon, à la tête des 55 adhérents de la FNATH locale depuis 39 ans ! "Une personne de plus pour me seconder, ce serait bien. C'est vrai que ce n'est pas facile de trouver des gens compétents qui puissent assurer des permanences et monter des dossiers" dit-il. Tous les adhérents ont des problèmes d'handicap mais d'autres personnes peuvent venir en tant que bénévoles. Les sujets ne manquent pas : subventions des communes, frais de fonctionnement et de déplacements, frais de bureau... Dans les questions diverses, on remarque que les dossiers sont toujours un peu trop long quand il s'agit d'une personne qui sort

de l'hôpital. Régine Anglard salue "la grande convivialité de l'association et reste à leur disposition". Philippe Gilet, adjoint à Cublac et membre de la commission accessibilité à la CAB (communauté d'agglomération de Brive), souligne : "du côté de la mise en accessibilité des bâtiments publics, des diagnostics ont été réalisés en octobre dernier et des travaux doivent être engagés en 2016. La CAB a mis en accessibilité 250 arrêts de bus et va former des gens dans les associations au langage des signes. Au niveau des commerces, il peut y avoir des aides de la CCI" . On notera par ailleurs que les lieux publics à Terrasson semblent bien équipés pour recevoir des personnes à mobilité réduite : à la mairie, il y a un ascenseur, et à l'église St Sour une rampe d'accès...

"Beaucoup ont obtenu gain de cause" précise le président qui rappelle que l'association accompagne souvent des personnes en dernier recours. M. Gouzon explique : "on vient nous trouver quand on a vraiment besoin de nous. Certains sont au bout du rouleau, ne savent plus où ils en sont et ne savent plus quoi faire, quand ils pensent à notre association. C'est arrivé encore la semaine dernière". La FNATH peut aussi accompagner certaines personnes dans des actions en justice... "Si c'est un accident qui est trop important, on a sur Périgueux deux avocats, et s'il y a un contrôle médical à faire pour contrer le diagnostic de la Sécurité Sociale, nous avons deux médecins à Bordeaux".



- En savoir plus sur fnath.org

- Photo 2 : à la tribune de gauche à droite M. Gouzon (2e à gauche), Mme Anglard, M. Gilet et

M. Veyssiere